



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 février 2022

INCENDIE DE L'ENTREPRISE STC A JOUÉ-SUR-ERDRE : POINT DE SITUATION

L'incendie qui s'est déclaré ce matin à 8h00 dans les locaux de la société STC (Solution Technique de Caoutchouc) à Joué-sur-Erdre est maîtrisé par les pompiers. Le panache de fumée a diminué en intensité et les sapeurs-pompiers procèdent à l'extinction des foyers résiduels.

Le Service d'Incendie et de Secours a rapidement procédé à des mesures autour de l'installation au plus proche de la zone incendiée et aucune valeur anormale n'a été relevée au niveau du sol. Concernant les fumées, le SDIS, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et Air Pays de la Loire ont procédé à des prélèvements complémentaires qui permettront d'analyser les risques associés à de tels dégagements de fumée. En fonction de la technicité de ces analyses, le résultat sera connu dans les meilleurs délais.

Le préfet a également saisi par précaution la Direction Départementale des Territoires et de la Mer afin de mettre en place un contrôle des champs et des exploitations qui se trouvent sur la trajectoire des fumées pour vérifier d'éventuelles anomalies et prendre les mesures nécessaires. L'Agence Régionale de Santé a également été saisie pour évaluer les conséquences sanitaires.

Le préfet remercie l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de cet événement et il remercie également la population pour le respect des consignes données par les autorités.